

Le Réseau de Coopération décentralisé pour la Palestine



Le Fonds de Coopération Décentralisée pour la Palestine (FCDP) a été créé en novembre 1994 sur l'initiative d'adhérents français de Cités Unies France afin de coopérer avec des villes palestiniennes. Soutenu par la Commission européenne, le Ministère français des Affaires étrangères et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le FCDP reste le fruit d'une étroite collaboration avec le Ministère du Gouvernement Local Palestinien.

Devenu Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP), en février 2003, celui-ci réunit, conseille, forme et représente les collectivités locales françaises en coopération décentralisée avec la Palestine.

L'expertise du RCDP repose sur l'équipe de Cités Unies France à Paris et un bureau permanent à Ramallah. C'est donc une association à forte identité institutionnelle à laquelle n'adhèrent que des collectivités locales ou territoriales.

Le RCDP est présidé, depuis 2004, par Claude Nicolet, Conseiller Communautaire de Dunkerque.

Les actions politiques

L'une des vocations du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine en France et en Europe, est d'informer et de sensibiliser les populations à la situation vécue en Palestine, et d'être solidaire avec les partisans de la Paix. Les collectivités locales (CL) membres du Réseau se réunissent régulièrement (assemblée générale, bureau, groupes de travail) et sont appelées à diffuser les contenus des actions et des échanges avec leurs partenaires palestiniens, auprès de leurs concitoyens.

Les Collectivités Locales réunies dans le RCDP interpellent aussi les autorités gouvernementales et autres institutions concernées par le processus de paix lorsqu'elles le jugent utile.

Les projets entre collectivités locales et les actions thématiques

Depuis sa création, le RCDP s'est attaché à travailler, en étroite collaboration avec le Ministère palestinien du gouvernement local, en particulier dans le développement d'actions prioritaires concernant la

jeunesse palestinienne et l'élaboration de séminaires et programmes de formation. Le RCDP et Cités Unies France coopèrent également avec l'Association des Autorités Locales Palestiniennes (APLA).

Les actions de "ville à ville"

Le RCDP vise à développer et faciliter les relations entre les collectivités locales françaises et leurs homologues palestiniennes. De ce fait, le RCDP permet l'établissement de partenariats franco et euro-palestiniens, en aidant au montage de projets et de programmes de coopération, en organisant des missions techniques et politiques dans les territoires palestiniens.

Les projets des collectivités locales françaises peuvent concerner les domaines de la jeunesse, des sports, de la culture mais aussi le développement urbain et l'appui institutionnel (formation des élus et des cadres) et plus généralement de tout ce qui relève des compétences des collectivités. Ces projets sont conduits directement par les collectivités locales, avec l'assistance technique et logistique du RCDP.

La conférence de Dunkerque

En décembre 2002 s'est tenue à la Communauté Urbaine de Dunkerque, la première conférence des collectivités et des ONG européennes dans les territoires palestiniens. Devant plus de 200 membre et 15 maires palestiniens dont le Président de l'APLA, cette conférence a vu la création du 1^{er} réseau des Collectivités Européennes pour la Paix au Proche-Orient (COEPPPO). Le RCDP y siège pour les collectivités françaises. En juillet 2004, ce réseau a effectué son premier déplacement en Israël et en Palestine et prépare activement sa prochaine conférence en juin 2005 à Cordoue en Espagne.

Dans un tel contexte les collectivités locales françaises membres de Cités Unies France, ainsi que des collectivités italiennes, espagnoles et néerlandaises, regroupées au sein de COEPPPO ont proposé, lors d'une mission au Proche-Orient en juillet 2004 à leurs partenaires institutionnels en Palestine d'accompagner et d'observer les élections locales en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

C'est ainsi qu'à l'invitation officielle du ministre du gouvernement local de l'Autorité Palestinienne Jamal Shobaki, un travail s'est engagé sur les années 2004 et 2005. En effet les élections locales palestiniennes se déroulent en 4 étapes de décembre 2004 à fin 2005, la dernière vague devant avoir lieu lors du dernier trimestre 2005 (COEPPPO) www.paxurbs.com

Le groupe pays Israël de Cités Unies France



Cités Unies France a créé un groupe-pays Israël en 1994, consécutivement aux rencontres de la Mer Morte. Le groupe pays est actuellement présidé par Monsieur Charles Assouline, adjoint au maire de Créteil

Le principal objectif du groupe-pays Israël est d'accompagner les collectivités locales françaises dans leurs projets de partenariat. On dénombre 61 jumelages et/ou partenariats de coopération décentralisée entre des collectivités locales françaises et israéliennes. Les principaux domaines de coopération portent sur les échanges humains (scolaires, universitaires, culturels et scientifiques, échanges de jeunes), et le développement économique et social

Evénements marquants depuis la création du groupe pays

- *Les rencontres franco-israéliennes de la coopération décentralisée :*

Cités Unies France a co-organisé avec l'Union des Autorités Locales Israéliennes (ULAI), des rencontres franco-israéliennes de la coopération décentralisée qui se sont déroulées à Créteil et Charenton le Pont du 14 au 17 décembre 1992.

- *Les rencontres de la Mer morte :*

Cités Unies France a participé à des rencontres internationales impliquant l'Union des autorités locales israéliennes, les villes allemandes et françaises,

sur le thème de la contribution des villes au processus de paix au Proche-Orient. Ces rencontres qui se sont déroulées en février 1994 en Israël, sur les rives de la mer morte, ont fait l'objet d'une délégation présidée par Bernard STASI et composée de maires et d'élus locaux de 19 collectivités territoriales françaises ;

Le programme de travail 2005/2006

Les membres du bureau de l'association ULAI et les membres de la délégation du groupe-pays Israël de CUF ont discuté et validé un programme de travail commun, à mettre en œuvre dès 2005 :

Développer la coopération décentralisée franco-israélienne par :

- la création de supports de communication et d'information à destination des collectivités locales françaises et israéliennes sur leur situation respective
- l'organisation de séminaires et de rencontres thématiques, grâce à des collectivités locales engagées sur ces sujets : politiques culturelles, développement économique
- l'organisation conjointe, soumise à la labellisation du Comité de Haut niveau Franco-Israélien créé par les MAE des deux pays, des prochaines Assises de la coopération décentralisée franco-israélienne en 2006.

La diplomatie des villes

Le RCDP est membre du processus de dialogue mondial des autorités locales sur la question de la paix au Proche-Orient. Au sein de CGLU et de International Union of Local Authorities (IULA), le RCDP et Cités Unies France, avec le groupe pays Israël, participent à la mise en place d'un dialogue entre les maires israéliens et palestiniens notamment par le biais du Réseau des Collectivités Européennes pour la Paix au Proche Orient.

Contacts :

Linda Naili, tel. +33 (0)1 53 41 81 90, Email : l.naili@cites-unies-france.org

Simoné Giovetti : tel. +33 (0)1 53 41 81 87, Email : med@cites-unies-france.org

Fax : +33 (0)1 53 41 81 87